

Appel à résidence de création – Dessin – Illustration – BD

Situé à 40 km de Rennes, L'aparté est un lieu de résidence de création et d'exposition. Pendant une durée de six à huit semaines, L'aparté offre des moyens financiers et techniques aux artistes pour développer un nouveau projet, pensé en lien avec les spécificités du lieu. Une exposition personnelle clôture ce temps d'expérimentation. L'aparté développe un programme de médiation autour de chaque exposition.

Depuis 7 ans, L'aparté s'associe à l'association Le Chantier, organisatrice du festival de BD à Bédée « Pré en Bulles » et propose une résidence pour un(e) auteur(e) de bande-dessinée, illustrateur(trice) ou artiste plasticien(ne) professionnel(le).

L'artiste sélectionné(e) sera invité(e) à proposer un projet qui donnera lieu à une exposition et à une micro-édition autour de la thématique du festival « Pré en Bulles » 2020 : « **Nos futurs** ». La science-fiction est cette année mise à l'honneur.

Critères de sélection

Résidence ouverte à un(e) auteur(e) de bande-dessinée, illustrateur(trice) ou artiste plasticien(ne) professionnel(le) qui doit témoigner d'une expérience artistique solide.

L'auteur(e) / l'artiste sera sollicité(e) pour des temps de rencontre et devra impérativement participer au festival de BD « Pré en Bulles », à Bédée, le dimanche 20 septembre 2020.

Temps de résidence

Le/la résident(e) sera logé(e) à L'aparté situé au bord du lac de Trémelin à Iffendic (40 km de Rennes).

Résidence de 6 semaines minimum. La résidence peut être pensée en plusieurs temps Créneaux de résidence possibles :

- du 15 avril au 1er mai 2020
- du 29 juin au 4 septembre 2020

Présence impérative le lundi 15 et le vendredi 28 juillet 2020 et du 24 août au 4 septembre 2020.

Temps de médiation

- 1 journée d'intervention pour un public ado loisirs au mois de juillet 2020
- 2 journées avec des scolaires au mois de septembre 2020
- Présence au festival « Pré en Bulles » le dimanche 20 septembre 2020

Les temps de médiation (scolaire, loisirs ou grand public) font l'objet d'une rémunération complémentaire (150€ la demi-journée).

Pour la participation au festival Pré en Bulles : prise en charge des frais d'hébergement et de transport par l'association Le Chantier.

L'exposition

L'exposition sera présentée à L'aparté du 4 septembre au 9 octobre 2020

Accrochage entre le 1 et le 4 septembre 2020

Vernissage le vendredi 4 septembre 2020 à 18h30

L'édition devra être disponible pour le 1er septembre 2020 (charge à l'artiste en résidence de veiller à la réalisation de la maquette en fonction de cette date de livraison)

Hébergement et conditions financières

L'artiste sera logé à L'aparté au Lac de Trémelin (à 4km du bourg d'Iffendic et à 6.5km de la gare de Montfort-sur-Meu). Pas de transport en commun.

Il/elle bénéficie d'une bourse artistique de 1500€ (TTC et toutes charges sociales comprises).

La bourse artistique de 1500€ comprend :

- les honoraires pour la création et la monstration des œuvres
- le règlement des cotisations sociales et fiscales relatives à ses honoraires
- la participation à l'accrochage, au démontage et la prise en charge du retour des œuvres
- la présence impérative au vernissage et au festival « Pré en Bulles »

Montfort Communauté prend en charge les frais de production à hauteur de 1500 euros selon les modalités suivantes : achat et fourniture de matériaux, commande de prestation de service.

Cette somme comprend :

- La production des œuvres
- La production et l'impression de l'édition

En accord avec l'artiste, une des œuvres réalisées au cours de la résidence entrera, en fonction du support, dans un fonds intercommunal d'œuvres, à vocation pédagogique.

A la charge de l'artiste :

- la restauration
- les déplacements personnels

Contenu du dossier de candidature

Pour être recevable, le dossier de candidature doit comprendre :

- un curriculum vitae
- un dossier illustré représentatif du travail général (**sur papier uniquement**).
- une garantie professionnelle
- la description du projet. Une note sur les propositions de médiation (scolaire et tout public) serait un plus.

Dossier à envoyer (uniquement par courrier) pour le 31 janvier 2020, cachet de la Poste faisant foi.

Les dossiers envoyés par e-mail ne seront pas étudiés.

Montfort Communauté
A l'attention d'Eloïse Krause
Hôtel de Montfort Communauté
4 place du Tribunal – CS 30150
35162 Montfort-sur-Meu

Contacts : Sophie Marrey ou Eloïse Krause
Renseignements : culture@montfortcommunaute.bzh ou 02 99 09 77 29

La sélection se fera fin février 2020. La décision du comité de sélection est sans appel et sera communiquée par courrier aux candidats début mars 2020 (prévoir une enveloppe affranchie pour le retour du dossier artistique).